

BULLETIN DE DON

Je soutiens la Fondation des Maristes de Puylata

Je fais un don de €

- Au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.
 Au titre de l'impôt sur la fortune immobilière.

Chèque libellé à l'ordre de la Fondation des Maristes de Puylata
Adressez votre don à : Fondation des Maristes de Puylata
4, montée Saint-Barthélemy 69005 Lyon

COORDONNÉES

Mme M

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Portable

Email @

DESTINATION DU DONS

- Oeuvres non précisées
 Sainte-Marie Lyon
 Collège Supérieur
 Petits Chanteurs de Lyon
 Lycée Marc Perrot Dakar
 Kinshasa – Sainte Christine
 Temps des vacances
 Jehanne de France

INFORMATIONS FISCALES

IMPÔT SUR LE REVENU dans la limite de 20% du revenu imposable



IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE dans la limite de 50 000€



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaires



Merci pour votre don

La Fondation des Maristes de Puylata, reconnue d'utilité publique, est en capacité d'émettre et de vous envoyer un reçu fiscal, ouvrant droit à la déductibilité IFI : elle reversera ensuite votre don en faveur du projet que vous aurez choisi.

Vous pouvez aussi faire un don sur notre site :

www.fondation-maristes-puylata.com